



PATINAGECANADA

# Conseil d'administration de Patinage Canada

Qui nous sommes





# Aperçu de la gouvernance – modèle de conseil

PATINAGE CANADA

## Conseil de gouvernance

## Conseil de direction

### Le conseil passif

- Fonctionne sous la direction du chef de la direction générale (CDG).
- Limite ses activités et sa participation.
- Limite sa responsabilité.
- Précise les préférences de la direction.

### Le conseil de certification

- Certifie aux actionnaires que le CDG fait ce que le conseil attend et que la direction prendra des mesures correctives au besoin.
- Souligne le besoin d'administrateurs indépendants et se réunit sans le CDG.
- Reste au courant du rendement actuel et désigne des membres externes du conseil pour évaluer le CDG.
- Établit un processus méthodique de relève.
- Est disposé à changer la direction pour être crédible devant les actionnaires.

### Le conseil engagé

- Donne son opinion, des conseils et un soutien au CDG et à l'équipe de direction.
- Reconnaît sa responsabilité ultime de surveiller le rendement du CDG et de l'entreprise, guide et juge le CDG.
- Établit d'utiles dialogues à propos des principales décisions auxquelles l'entreprise fait face.
- Obtient une expertise suffisante dans l'industrie et le domaine financier pour ajouter de la valeur aux décisions.
- Prend le temps de définir les rôles et les comportements exigés par le conseil et les limites des responsabilités du CDG et du conseil.

### Le conseil qui intervient

- Participe dans une large mesure au processus décisionnel concernant des questions clés.
- Convoque des réunions fréquentes et intenses, souvent à court préavis.

### Le conseil de gestion

- Prend les importantes décisions que la direction met ensuite en application.
- Comble les lacunes dans l'expertise de gestion.



# Le conseil « engagé »

PATINAGE CANADA

- Donne son opinion, des conseils et un soutien au CDG et à l'équipe de direction.
- Reconnaît sa responsabilité ultime de surveiller le rendement du CDG et de l'entreprise, guide et juge le CDG.
- Établit d'utiles dialogues à propos des principales décisions auxquelles l'entreprise fait face.
- Obtient une expertise suffisante dans l'industrie et le domaine financier pour ajouter de la valeur aux décisions.
- Prend le temps de définir les rôles et les comportements exigés par le conseil et les limites des responsabilités du CDG et du conseil.

